

ENGINS DE CHANTIER – Catégories A-B1-C1-F-G & OPTIONS

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour l'utilisation d'engins de chantier en toute sécurité.

Obtenir le CACES® R482 (recommandation R482 de la CNAM) catégories A –B1-C1-F-G ou une autorisation de compétences permettant la délivrance d'une autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur (article R4323-56 du Code du Travail).

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (1 à 7) que pratiques (8 à 10). S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, le chef de manœuvre,...).
2. Connaître la technologie des engins utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulation applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours,...).
9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants ; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité ; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R482

ENGINS DE CHANTIER – Catégories A-B1-C1-F-G & OPTIONS

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Parler et comprendre le français.
Etre apte médicalement et être âgé d'au moins 18 ans.
Toute personne débutant ou désirant se perfectionner.
Toute personne amenée à utiliser des engins compacts catégorie A –B1-C1-F-G :

Engin N° 1 : PH une pelle hydraulique compacte (5 t ≤ masse ≤ 6 t), à chenilles ou sur pneumatiques, équipée pour le levage de charges ;

Engin N° 2 : motobasculateur compact (3 t ≤ masse ≤ 6 t) sur pneumatiques, ou une chargeuse compacte (5 t ≤ masse ≤ 6 t) sur pneumatiques, un compacteur compact (3 t ≤ masse ≤ 6 t) à cylindres, sur pneumatiques ou mixte.

- Pelle hydraulique à chenilles ou sur pneumatiques Avec godet rétro Equipée pour le levage de charges masse >12 t
- Chargeuse ou chargeuse-pelleteuse sur pneumatiques masse ≥6 t
- Chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté masse >6 t, capacité ≥4t, portée ≥8m
- Chargement/déchargement sur porte-engins

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES

- AIPR Opérateur
- Porte-engins
- Télécommande

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en digital (Blended Learning) : oui
Echanges avec les stagiaires
Pédagogie active
Films vidéo
Exercices pratiques
Support ou livret délivré aux stagiaires

LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00
Ou adaptés selon la demande

Périodicité de maintien des compétences : 10 ans

Durée de la formation : à déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.

Nombre de personne par session : 6 personnes

DATES

Selon le planning disponible sur www.alcevi-formation.fr ou à convenir

PROGRAMME

Temps d'échange avec les stagiaires

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

Accidentologie des engins de chantiers

- Les statistiques et fréquence d'accident du travail
- Les risques et facteurs d'accidents

La réglementation et sa mise en œuvre

- Le code du travail : l'autorisation de conduite
- Les recommandations de la CNAM : la R482
- Les acteurs de la prévention et de l'encadrement
- Les vérifications et documents obligatoires

Les responsabilités du conducteur d'engin

- La responsabilité pénale
- Le conducteur d'engin : un professionnel responsable
- Le droit d'alerte et de retrait

Technologie et connaissance des engins

- Les différentes catégories d'engins de chantier
- Les équipements et accessoires, les types de transmission
- Les différents organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, freinage, hydraulique)
- Risques et précautions à prendre avec une batterie
- La prise de poste : vérifications, niveaux et appoints à réaliser

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R482

ENGINS DE CHANTIER – Catégories A-B1-C1-F-G & OPTIONS

- Connaissance des symboles et voyants du tableau de bord
- Procédure de démarrage de l'engin

Les règles de conduite et circulation

- Circuler à vide et en charge, en marche avant / en marche arrière, en ligne droite / en virage
- Effectuer les manœuvres avec souplesse et précision
- Vérifier au préalable l'environnement de travail
- Garantir la sécurité des piétons (vision en marche arrière, utilisation correcte de l'avertisseur sonore...)
- Respecter les conditions de stabilité de l'engin
- Maîtriser la sélection des vitesses
- Utiliser correctement les dispositifs de freinage
- Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite disponibles
- Respecter les règles et panneaux de circulation

Travaux de base (catégorie A-B1-C1)

- Charger une unité de transport
- Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
- Réaliser une tranchée
- Positionner l'engin pour le chargement

Opération de levage

- Vérifier la présence des dispositifs de sécurité
- S'assurer de l'adéquation de l'engin à la manutention à réaliser
- Déterminer sur l'abaque de charge les charges / portées autorisées
- Effectuer l'opération de levage (prise et dépose d'une charge au sol)
- Vider la benne
- Compacter une plate-forme ou une piste
- Approcher un talus

Travaux de base (catégorie F)

- Charger un camion
- Manutentionner une charge longue
- Manutentionner une charge lourde
- Manutentionner une charge complexe

Chargement - Déchargement sur porte engins (catégorie G)

Chargement de l'engin

- S'assurer de l'adéquation de l'engin et du porte-engins à la manœuvre prévue
- S'assurer que la position du véhicule est appropriée
- Vérifier que les conditions permettant le chargement / déchargement sont remplies (espacement des rampes...)
- Monter l'engin sur le porte-engins dans le sens approprié

Préparation au transport

- Positionner l'engin sur le porte-engins pour assurer l'équilibre et la stabilité
- Mettre les équipements en position de transport
- Stabiliser l'engin (frein, stabilisateurs, cales...)

Préparation de l'arrimage

- Identifier et désigner les points d'arrimage sur le porte-engins
- Identifier et désigner les points d'arrimage sur l'engin
- Trouver le mode d'arrimage approprié (notice d'instructions...)
- S'assurer de l'adéquation des moyens d'arrimage proposés

Déchargement de l'engin

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R482

ENGINS DE CHANTIER – Catégories A-B1-C1-F-G & OPTIONS

- S'assurer que l'environnement du porte-engins permet le déchargement
- Positionner l'engin pour la descente
- Descendre l'engin en sécurité

Fin de poste et maintenance

- Stationner l'engin en sécurité
- Positionner les équipements de façon appropriée
- Mettre en œuvre les sécurités
- Arrêter le moteur de l'engin en respectant le mode opératoire prescrit
- Quitter le poste de conduite en sécurité (règle des 3 points d'appui)
- Mettre l'engin à l'arrêt

Evaluation

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

BILAN

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation théorique QCU de 100 questions
Evaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R 482 pour l'obtention du CACES®
Evaluations réalisées par des testeurs certifiés.

Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION

Un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) sera adressé au candidat à l'issue positive des évaluations.

Equivalence : sans objet

Passerelles : sans objet

Offre tarifaire : disponible sur www.alcevi.fr ou sur demande

Conditions générales de vente : envoyées avec la convention et disponibles sur www.alcevi.fr

Responsable pédagogique : Christophe DESMOULIERE

Profils des intervenants :

Formateurs - Professionnels des métiers des travaux Publics (avec 5 à 10 ans d'expérience)

Modalités d'Accessibilité :

ALCEVI est un établissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».